
SAUVEGARDER LE PATRIMOINE

La majorité désenchantée L'Hebdo N° 32

Le Mouvement pour la défense de Lausanne (MDL), association de sauvegarde du patrimoine, est fort de plus de 750 membres, fait partie des initiants pour le maintien du stade à la Pontaise et des référendaires contre le Musée des beaux-arts au bord du lac. M. Audétat nous a catalo-

gués un peu rapidement comme faisant partie des «milieux les plus conservateurs».

Si, pour la Municipalité, le développement envisagé est celui de la quantité (3000 à 5000 nouveaux logements), notre association dit oui au développement de la ville, mais pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix. Lausanne a l'immense privilège de disposer de milliers de bâtiments d'une grande qualité patrimoniale, de nombreux ensembles architecturaux, de jardins historiques, de dégagements et de vues extraordinaires sur le lac et les Alpes. Ce cadre bâti et paysager mérite qu'on le respecte, qu'on en prenne soin. Au sein de l'exécutif lausannois actuel, nous doutons qu'une majorité de ses membres développe une sensibilité allant dans ce sens.

Paradoxalement, la référence choisie par M. le Syndic Daniel Brélaz est «celle

des bâtisseurs du XIX^e siècle». Or, en 2008, il est nécessaire de changer fondamentalement de paradigme. Nous sommes pour de l'habitat, mais durable et de qualité; l'écoquartier doit être planifié sur tout le territoire urbain. Oui à des transports durables, mais cessons de construire des routes (comme à La Sallaz). Oui à la (re)découverte de notre culture et de notre héritage en sachant mettre en valeur et respecter notre patrimoine bâti (stade par exemple) et naturel (en évitant de construire entre autres sur les rives du lac). Oui à la participation mais sur des projets d'intention sans conditions préalables. Nos édiles se comportent comme des mauvais promoteurs maximisant les profits. Là n'est pas leur tâche. Leur mission non négociable, c'est la sauvegarde du patrimoine bâti et paysager, l'assainissement de l'air que les Lausannois respirent, la réduction des nuisances sonores aux normes fédérales. Le développement urbain d'aujourd'hui doit s'effectuer dans la qualité et non dans la quantité. La ville de demain doit être durable. Nos multiples interventions vont dans ce sens. C'est en cela que nous sommes en définitive à l'avant-garde. o

Eric Magnin, Lausanne